

Le pétrole : problème international

Antoine Ayoub

Volume 2, numéro 4, 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700138ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700138ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ayoub, A. (1971). Le pétrole : problème international. *Études internationales*, 2(4), 511-514. <https://doi.org/10.7202/700138ar>

LE PÉTROLE : PROBLÈME INTERNATIONAL

Le texte qui suit n'est pas, à proprement parler, une introduction à ce numéro spécial d'ÉTUDES INTERNATIONALES. On ne lira donc pas un résumé des idées majeures que les éminents collaborateurs de cette revue ont dégagées — pas plus, d'ailleurs, qu'une synthèse « englobante » de leurs contributions.

Notre objectif est autre. Nous voulons présenter, brièvement, les éléments fondamentaux qui ont fait de l'industrie pétrolière un problème d'ordre international. C'est, en d'autres termes, une justification du titre de ce numéro et de son utilité que nous tentons de présenter en rédigeant cette note.

Trois constatations, nous semble-t-il, se dégagent en analysant l'évolution des structures de l'industrie pétrolière. Jointes ensemble, ces constatations peuvent, d'autre part, être considérées comme une problématique de départ pour des études plus spécialisées et plus approfondies.

— 1) *Deux groupes d'agents bien différenciés se présentent, en première étude, sur la scène : les pays « producteurs », d'une part, et les compagnies pétrolières, de l'autre.*

Le premier groupe est représenté par des gouvernements qui sont censés interpréter les intérêts politico-économiques, actuels et futurs, de leurs populations.

Le second groupe, représenté par les firmes pétrolières, ne prétend pas et ne peut pas prétendre — dans le cadre de la rationalité économique, d'une part, et de la situation oligopolistique des firmes pétrolières, d'autre part — défendre les intérêts des masses consommatrices dans les pays importateurs. Le seul objectif qu'elles poursuivent est la maximisation de leur profit ; non pas par le biais de la concurrence mais par une politique oligopolistique, mainte fois étudiée, pour qu'il soit d'intérêt de s'y attarder de nouveau.

Pratiquement, cette politique de maximisation du profit se fonde sur deux actions simultanées et parallèles : la diminution des coûts par une stabilisation des montants de redevances payées aux pays

« producteurs » et/ou l'augmentation des prix à la consommation intermédiaire et finale dans les zones consommatrices. L'abaissement des coûts, résultant d'une découverte majeure dans les pays consommateurs, n'est pas exclu théoriquement, mais relève, pour l'instant, du domaine de l'hypothèse. La comparaison des statistiques touchant la productivité différentielle des puits entre les États-Unis et les pays du Moyen-Orient ne laisse pas d'être édifiante à cet égard.

On remarquera vite qu'en dernière analyse, les agents économiques entraînés dans cette activité mondiale ne sont plus au nombre de deux (pays producteurs et compagnies), mais de trois, en y ajoutant le groupe des consommateurs. Le dyptique classique production-consommation est ainsi rétabli.

Ceci dit, les schémas traditionnels de la théorie économique se trouvent quand même singulièrement compliqués par l'introduction de ce nouvel agent qu'est le gouvernement du pays hôte.

Il faut tout de suite noter que l'introduction de ce dernier dans le jeu pétrolier, en tant qu'agent actif ayant sa propre fonction-objectif à maximiser, est relativement récente. Dans les débuts de l'industrie pétrolière, et même jusqu'à une période très récente, les deux agents classiques (producteur-consommateur) agissaient comme si les gouvernements des pays hôtes n'existaient pas. Ce qui, d'ailleurs, était conforme à la réalité : ces pays, ou bien n'avaient pas du tout de gouvernements (le cas de l'administration directe), ou bien avaient des gouvernements dont le degré d'autonomie dans leur prise de décisions était bien inférieur à celui d'aujourd'hui.

Une dernière remarque concernant l'identification des agents : c'est le seul groupe des consommateurs qui n'a pas encore, en tant que tel, constitué une sorte de coalition institutionnalisée, comme c'est le cas pour les compagnies et les gouvernements.

En effet, si le Cartel des majeurs a tempéré, ces dix dernières années, son ardeur et son « mordant », ce n'est certes pas sous l'effet de lois américaines antitrusts voulant, finalement, défendre le consommateur, mais bien sous l'effet conjugué de la coalition des « gouvernements » au sein de l'OPEP, d'une part, et de l'action des « outsiders » (Japonais, Italiens...), d'autre part.

— 2) Dans ce nouveau contexte et à la lumière de l'identification rapide des agents, une première question vient directement à l'esprit :

de quelle manière l'équilibre va-t-il s'établir entre les objectifs, à prime abord contradictoires, de ces trois groupes d'agents ?

D'une part, tant que la fonction-objectif des « gouvernements » n'est pas bien précisée, l'équilibre ne saurait être qu'instable. D'autre part, même si cette fonction est finalement déterminée, l'équilibre demeurera instable tant qu'elle n'est pas pratiquement réalisée.

En effet, si l'on connaît relativement bien les objectifs poursuivis par les producteurs et les consommateurs, ceux des gouvernements restent encore vagues, changeants et hésitants. Dans un premier temps, les gouvernements cherchaient à maximiser les recettes qui leur sont versées par les compagnies. Cet objectif, tout en demeurant, certes, prioritaire, est accompagné, aujourd'hui, par beaucoup d'autres : accroissement de la participation des gouvernements à la prise de décisions par une augmentation de leur part dans le capital social des compagnies (plus de 50% du capital) ; élaboration de toute la stratégie de leur développement économique sur la base du pétrole, secteur-clé, en escomptant des effets bénéfiques en amont et en aval de ce secteur sur le profil de leur production interne ; récupération, en dernière étape, de toutes leurs richesses minières, de manière à supplanter complètement les compagnies, non seulement dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation mais aussi du raffinage, du transport, de la distribution, etc.

Si nous posons ce dernier objectif comme but ultime, il va de soi que l'équilibre qui s'établirait, à un moment donné, entre les trois groupes ne saurait être qu'instable et éphémère. Toute l'histoire de l'économie pétrolière des vingt dernières années démontre, s'il en est besoin, cette conclusion.

Mais dans ce domaine, la marge qui sépare les objectifs ultimes désirés, des disponibilités dans les moyens pour les atteindre, est grande. C'est cette marge, d'ailleurs, qui explique la « périodisation » des revendications et des réclamations des pays producteurs. Une expérience comme celle de Mossadegh, par exemple, dans les années cinquante, peut ne pas être, nécessairement, désastreuse et vouée à l'échec dans les années soixante-dix. Il reste que ce que les compagnies appellent la politique « du pire » constitue aux yeux des pays producteurs l'aboutissement normal d'un long cheminement. Le problème pétrolier constitue donc, dans un premier temps, un problème international quand on l'analyse sous l'angle des stratégies respectives

des firmes dites multinationales et des gouvernements nationaux. On parlera, alors, d'un conflit de tactiques à court terme, et d'un conflit de stratégies ou de plans à moyen et long terme, d'après des contraintes qui varient dans le temps et l'espace.

Dans l'état actuel de ces contraintes, force est de constater que ni les « gouvernements » ne peuvent atteindre leur objectif ultime ni les firmes maintenir le statu quo ante. Des ajustements, de part et d'autre, sont donc nécessaires sans éliminer définitivement pour autant les objectifs ultimes des deux parties. Ces ajustements posent aussi, et dans un second temps, des problèmes internationaux pour lesquels non seulement la force propre des firmes est mobilisée en face des pays producteurs mais encore et surtout, les forces diplomatique, politique et économique des gouvernements de leurs maisons-mères.

— 3) *Une troisième raison qui fait du pétrole un problème international se rattache directement à la conclusion consignée dans le paragraphe précédent, à savoir l'ajustement par la coproduction.*

La raison d'être de cette coproduction n'est pas, comme on l'a souvent répété, motivée uniquement par le fait que le « pétrole n'est pas consommé à l'endroit où il est produit ». Cette constatation est une condition nécessaire mais non suffisante. Pour la rendre suffisante, il faut mettre en parallèle, d'une part, la sécurité d'approvisionnement des pays consommateurs et, d'autre part, la volonté de développement économique intégré et rapide des pays producteurs.

Une vraie coproduction doit, au risque de dégénérer en un jeu à sens unique, prendre simultanément en considération la réalisation de ces deux objectifs. C'est à ce prix seulement qu'on peut espérer atténuer les antagonismes et la divergence des plans que nous avons évoqués plus haut. C'est à ce prix, aussi, qu'on atteindra un certain équilibre plus durable et qu'une disparition graduelle de la politique « du pire » peut être envisagée avec un certain optimisme. Mais accepter de jouer le jeu de la coproduction, c'est accepter de réviser tout un arsenal théorique, historique et émotionnel d'arguments en faveur d'une politique de repliement et de riposte. Un pan entier des réalités internationales doit tomber pour la rendre réalisable et possible.

*Antoine AYOUB,
Directeur de la Revue*